



Monsieur le Président de la République

## Quand cesserez-vous de nous mentir ?



Roger CARRIÈRE  
Membre  
de la Commission  
Exécutive

Il est vrai que depuis votre passage à l'inspection des finances, vous avez les retraités dans le collimateur, vous situant déjà dans l'optique de l'économie libérale chère à la Commission européenne. Vous aviez à l'époque considéré que le montant des retraites pesait anormalement dans le Produit National Intérieur Brut. Il est vrai aussi que votre prédécesseur, influencé par la CFDT - qui prônait déjà l'instauration d'un régime universel - s'était prononcé pour ce système. Vous avez ainsi voulu concrétiser cette orientation en formulant cette formule « simpliste » : *un euro cotisé donnera les mêmes droits à la retraite pour tous*.

Mais les études faites à partir des propositions Delevoeye démontrent clairement le contraire et contribuent d'ailleurs à susciter de nombreuses interrogations, même parmi ceux qui croyaient à votre système.

Il n'est pas inutile de revenir un peu en arrière. En 1945, les promoteurs du système actuel de sécurité sociale (CNAV) ont créé un système - celui que nous connaissons - qui a fait ses preuves. Mais, au départ, il n'a été appliqué qu'aux salariés du secteur privé, avec des cotisations bâties sur une cotisation du salarié pour 2 cotisations patronales. Les salariés du secteur public, dans une optique quasiment monarchique, voyaient leurs retraites, basées sur le dernier salaire perçu, incluses dans les budgets étatiques ou para-étatiques.

Les évolutions économiques, le poids croissant des dépenses au fil des ans, ont conduit les partenaires sociaux, souvent sous la houlette de FO, à instituer des régimes complémentaires de retraite obligatoires en 1947, 1956 puis en 1961, sans compter les mesures particulières décidées après des combats syndicaux, notamment dans le secteur public, qui ont fait des retraités français actuels aux revenus parmi les plus élevés - sinon les plus élevés - en Europe (le Premier ministre l'a d'ailleurs récemment reconnu).

Si l'on peut admettre, comme précédemment, qu'en raison notamment de l'allongement de la durée de la vie, mais pas seulement, des ajustements étaient nécessaires, on aurait pu négocier des majorations de cotisations, par exemple. Mais, monsieur Le Président, vous avez préféré écouter le lobby des assurances privées, lesquelles depuis très longtemps lorgnaient sur les milliards d'euros générés par le système.

Pour faire votre démonstration vous n'avez pas hésité à citer, au cours de vos forums, des chiffres fantaisistes, ou à faire croire que rien n'était encore décidé mais que, de toute manière, la « réforme » se ferait.

Vous savez bien que votre système va se traduire par une étatisation avec, en perspective, pour tout un chacun, à travers l'évolution de la valeur du point, de voir sa retraite évoluer (par le bas, bien sûr) suivant les aléas économiques de l'époque. Observez qu'actuellement le système de retraite complémentaire (AGIRC et ARCCO) géré par les partenaires sociaux que vous ne contrôlez pas et que vous allez intégrer dans votre régime - a revalorisé, depuis le 1<sup>er</sup> novembre, le montant des retraites de 1 % alors que vous avez modulé celles de la « Sécu » par une majoration de 1 % pour les retraités ( tous revenus confondus) inférieures à 2.000 euros et de 0,30 % pour les autres. Vous n'offrez aucune garantie dans votre système de retraite sur notre future retraite. Voilà donc vers quel système de retraite vous voulez nous conduire.

Où donc est l'égalité ? Où donc est la justice sociale ? Que vont devenir nos cotisations ?

Vous profitez d'une représentation nationale qui vous est favorable pour nous imposer votre vision libérale de la retraite.

Ne soyez pas surpris si un vent de révolte souffle parmi ceux qui auront enfin compris qu'ils seront floués !



## sommaire

P.1 Édito

P.2 Le « coup de gueule »  
de la rédaction

P.3 à 6 Les retraités dans l'action

P.7 et 8 FSPS-FO - Projet de Loi de  
Financement de la Sécurité  
Sociale 2020

P.9 et 10 Dématérialisation :  
Une rupture d'égalité des  
citoyens devant le Service Public

P.11 et 12 Travailler à égalité pour ceux  
qui vivent une différence

P.13 et 14 Rubrique consommateurs : Dites  
non au démarchage  
téléphonique

P.15 Les coups de cœur littéraires  
de Jean-Paul PRADY

P.16 Calendrier des pensions  
Nos permanences  
Bulletin de changement  
d'adresse